

La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

Insertions : 1^{re} page, 5 fr. la ligne; Échos, 2 fr. 50; Financières (2^e page), 3 fr.; Chronique locale, 1 fr. 50; Réclames en 3^e page, 1 fr.; en 4^e page, 0 fr. 50; Petites a.n., 0 fr. 25. — Abonnements et Annonces payables d'avance.

Les annonces sont reçues dans toutes les grandes agences françaises et étrangères et à Tunis aux bureaux du journal

Rédacteur en Chef : **ÉMILE LACROIX**

Rédaction et Administration :

TUNIS — 5, rue Es-Sadikia (ancienne Madelapollite) — TUNIS

TÉLÉPHONE 7.94

TÉLÉGRAMMES : PETITE TUNISIE - TUNIS

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Etranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Secrétaire de la Rédaction : J. VÉHEL

Lettre ouverte

à M. le Président du Tribunal Civil de première instance de Tunis
et à M. le Procureur de la République près ledit Tribunal

MESSIEURS,

Devant les crimes abominables et monstrueux des misérables boches, le Français qui connaîtrait des intérêts ennemis dissimulés jusqu'à ce jour aux recherches des agents de l'autorité et ne les signalerait pas à qui du droit, se rendrait complice de ces forbans et commettrait une véritable trahison envers sa patrie.

Partout les intérêts de ces bandits doivent être recherchés et dénoncés pour servir de rançon le jour du règlement de comptes définitif.

Lors d'un récent voyage à Paris, j'ai appris d'un ami très au courant des questions financières qu'on se trompait sur la Société italienne des Phosphates Tunisiens de Kalaâ-Djerda, que cette société, tunisienne au regard de la loi, n'était pas italienne, mais une pure société **allemande**, émanation de la Banca Commerciale italiana, banque allemande, comme on sait, qui serait la cheville ouvrière de cette triste affaire (1).

La Banca Commerciale, vous ne l'ignorez pas, m'a dit cet ami, a un représentant attiré au sein du conseil d'administration des Phosphates Tunisiens en la personne d'un de ses directeurs de Milan, le boche Toeplitz.

(1) **Bottin 1914.** - Etranger - Italie. Milan, page 1618 à la rubrique des Banques : « Banca Commerciale italiana, siège social Milan, piazza della Scala. Président du Conseil d'administration : Cesare Mangili, sénateur. Vice-présidents : Max Winterfeld, conseiller d'administration de la Berliner Handels Gesellschaft de Berlin; Jules Blum, vice-président de la Société I. R. P. de Crédit Autrichien de Vienne; Jules Frey, vice-président de la Société du Crédit Suisse de Zurich. Administrateurs-délégués : Otto Joël, Frédéric Weil. « Directeurs : Ghisolberti, Toeplitz, Fenoglio, Gianzana ».

Il se pourrait, m'a-t-il dit, que ce Toeplitz se soit fait naturaliser italien pour les besoins de la cause allemande en Italie, mais aujourd'hui que valent ces naturalisations d'allemands avec la loi Delbrück puisqu'ils ne perdent pas leur nationalité et restent toujours sujets du kaiser ?

Et puis, n'est-il pas l'agent, l'employé d'une firme allemande, cette Banca Commerciale qui, lors de l'entrée de l'Italie dans le conflit aux côtés des Alliés, s'est empressée de transporter vivement en Suisse son actif, son portefeuille et ses archives, bien que l'Italie ne soit pas en guerre déclarée avec l'Allemagne, mais la crainte est le commencement de la sagesse et elle a jugé plus prudent de se trouver en territoire neutre en cas de conflit éventuel entre les deux pays.

Je m'étonne, a-t-il ajouté, que les chevaliers de la Légion d'honneur qui appartiennent à la Société des Phosphates Tunisiens n'aient pas dénoncé ces intérêts qu'ils connaissent mieux que personne et qu'il sera facile aux autorités judiciaires de Tunis de découvrir par la production des procès-verbaux des assemblées générales de 1913-1914, car je suppose que cette année ces intérêts ennemis ont dû s'abstenir de se faire représenter par leur Toeplitz, à moins qu'ils aient eu le toupet de charger d'autres représentants que leur boche attiré, ce qu'il serait bon de connaître.

Voilà, Messieurs, ce qui m'a été dit dernièrement à Paris et ce qu'un personnage qui suit attentivement cette affaire m'a conseillé de vous exposer publiquement. C'est fait.

JEAN-SANS-PEUR.

nécessaires pour faire reculer l'adversaire.

Evidemment, pour un tel développement de voies ferrées, des millions sont nécessaires, mais la Métropole pourrait-elle les refuser quand il s'agit du sort de ses admirables possessions nord-africaines, de son joyau le plus pur et le plus cher ?

Em. L.

Billet de la Semaine

Encore une histoire bien tunisienne

C'est celle qui est actuellement soumise au Tribunal civil pour une prochaine audience par deux groupes tunisiens : Bellaïche & Gozlan, et Zeitoun & Meimoun, qui, comme par hasard, se disputent la propriété d'une carrière de plâtre appartenant à... l'Etat.

Voici, en deux mots, l'histoire de l'affaire :

Des indigènes établis au pied du Djebel-Ahmar, à quelques kilomètres de Tunis, s'étaient de proprio motu conférés la qualité de propriétaires du dit djebel auprès d'un chercheur qui s'en fut la proposer à un de nos compatriotes.

Entre le moment des pourparlers et celui de passer l'acte définitif de vente, les pseudo-propriétaires avaient réfléchi et si mûrement réfléchi sur le mauvais cas où ils se mettaient, qu'ils ne consentirent plus qu'à passer un acte de location de quelques années. C'était plus prudent. L'affaire, dans ces conditions, ne présentait plus qu'un intérêt médiocre pour notre compatriote qui la repassa aux mœurs Bellaïche et Gozlan.

Ceux-ci, qui n'avaient pas les mêmes scrupules, tentèrent, au moyen de ce simple acte de location, de faire immatriculer le Djebel-Ahmar à leur nom. Le coup ne réussit pas, mais cette déconvenue ne découragea pas nos deux lascars qui ne désespèrent pas d'arriver à leur but par quelque moyen détourné. Pendant ce temps les pseudo-propriétaires s'étaient abouchés avec les sieurs Zeitoun et Meimoun pour empêcher leur... spoliation.

Il faut dire à la louange de ces derniers qu'ils s'employèrent avec ardeur à cette tâche.

Mais ils avaient affaire à forte partie, fortement nanti de pécune et qui ne lesinait pas sur les billets de mille, les distribuant, paraît-il, assez largement, ce qui donne à penser que l'affaire est riche et bonne à conserver.

On vint nous demander notre concours pour empêcher les indigènes d'être frustrés, et l'on mit sous nos yeux des éléments du procès, mais non le titre principal de propriété. Base essentielle.

A notre avis, il n'y en a point et l'Etat seul est propriétaire d'un djebel que deux groupes se disputent et que le Tribunal rendra à son véritable et seul propriétaire, l'Etat, qui l'amodiera à son propre profit et ce sera de bonne et sage justice.

LE SEMAINIER.

Succès universitaire

Le jeune Raphaël Lévy, élève à l'Ecole Normale Orientale d'Auteuil, fils de notre sympathique ami M. Isaac Lévy, le président-fondateur de la Mutualité Ouvrière, et neveu de notre secrétaire de la rédaction, vient de passer très brillamment à Paris ses examens du brevet supérieur.

Un cordial « mabrouk » au jeune lauréat et à sa famille.

NOS ÉCHOS

L'heure de Berlin en Tunisie

Dans sa dernière séance, la Chambre de Commerce, rappelant que l'heure légale en Tunisie est actuellement la même que celle de Berlin, a exprimé ses regrets de voir que l'administration du Protectorat n'a pas songé à rétablir l'heure française dans ce prolongement de la France.

Un vœu dans ce sens a été voté à l'unanimité.

Documents

Nous avons reçu plusieurs documents de M. Lucien Millevoye, député de Paris, que nous publierons dans notre prochain numéro.

Démenti

Nous sommes autorisés à démentir les bruits stupides qui ont couru la semaine dernière et qui faisaient le fond des sujets de conversations de cafés.

Sous les armes

En quittant le Ministère démissionnaire, que sont devenues les excellences qui ne font pas partie de la nouvelle combinaison Briand ?

M. Augagneur soigne une colère rentrée. M. Thomson a repris tranquillement et sans amertume sa place à la Chambre ainsi que les autres députés que leur âge dispense des obligations militaires.

M. Jacquier, officier d'ordonnance d'un général depuis le début de la guerre, est retourné près de lui, et M. Sarraut, sergent de réserve, promu sous-lieutenant, a rejoint son régiment avec plusieurs caisses de denrées diverses qui ont été fêtées avec entrain et appétit par ses poilus.

A la Chambre de Commerce

Nous avons eu le plaisir de serrer la main à notre excellent ami Ducros, membre de la Chambre de Commerce, remis complètement de ses blessures et décoré de la croix de guerre.

Toutes nos félicitations au vaillant officier d'administration.

M. Dumergue a adressé sa démission de membre de la Chambre de Commerce qui, dit le communiqué, a été acceptée à l'unanimité !

??????

Au champ d'honneur

Nous avons appris avec beaucoup de regret la mort de Antoine-Martin Mattéi, fils de notre ami Mattéi, employé principal au Bône-Guelma, tué glorieusement en Artois le 25 septembre.

Antoine Mattéi, de l'armée auxiliaire, secrétaire à l'intendance, aurait pu rester à Tunis, comme tant d'autres; il demanda à passer au service armé et à être versé aux tirailleurs où il vient de trouver une mort glorieuse.

Nous adressons à notre ami et à sa famille nos sincères condoléances.

M. Wiriot

Le brillant constructeur du chemin de fer Gafsa, administrateur-délégué de la Compagnie des Ports de Tunis, Sousse et Sfax, est de passage en Tunisie.

Nous lui adressons nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Hanotaux proteste aussi contre la censure !

Qui nous aurait dit qu'un jour l'ex-ministre des Affaires étrangères Hanotaux, qui maintient en fonctions le résident général Millet malgré les protestations indignées de toute la colonie, contre les actes de satrape de ce détraqué qui avait transformé la résidence générale en... boudoir, pour être parlementaire, qui autorisait l'arrestation préventive de journalistes assez osés pour protester un peu vivement et le rétablissement du cautionnement des journaux, — ferait chorus avec toute la presse contre une censure abusive, oui, qui aurait dit cela il y a une vingtaine d'années ?

Depuis, les deux compères ont été renvoyés à leurs chères études et c'est en vain que l'ambassadeur in-partibus Millet a essayé de remonter à la surface.

Quant à M. Hanotaux, on sait que des liens très chers le rattachent à certaine propriété tunisienne dont feu M. Bourde, ancien directeur de l'Agriculture et du Commerce en Tunisie, était l'administrateur-délégué.

Pour les blessés de Serbie

L'autorité militaire vient de prendre l'excellente décision d'affecter aux blessés de Serbie la caserne des tirailleurs de La Goulette qui se trouve le long du chenal.

La situation est excellente et nos chers blessés apprécieront fort le charme du lieu.

Pourquoi ne louerait-on pas le palais Ben-Fridja à Radès et d'autres locaux tout aussi vastes et ensoleillés, le long du golfe de Tunis, puisqu'on prétend que l'eau de mer et le soleil sont excellents pour la rapide guérison des blessures de guerre ?

La "Bataille"

Tel est le titre du nouveau quotidien ouvrier qui a fait son apparition le 3 de ce mois. Nous sommes heureux d'en avertir nos lecteurs et les prions de faire le meilleur accueil à ce quotidien appelé à rendre d'immenses services à la classe ouvrière, en signalant dans ses colonnes les abus des puissants, des exploités de tous calibres, en combattant avec énergie et tenacité les iniquités sociales, en propageant dans le peuple non encore éduqué les idées humanitaires, les théories saines et logiques du syndicalisme et du socialisme intégral.

Des écrivains appréciés, estimés, des militants ouvriers éprouvés, connus, collaboreront régulièrement à cet organe d'avant-garde. C'est dire qu'il sera, non pas qu'utile et nécessaire, mais attrayant, vivant, instructif et que tous ceux qui luttent pour l'émancipation complète des peuples et des races, se feront un devoir de le lire, de le propager, de l'aider par tous les moyens en leur pouvoir afin qu'il vive et prospère.

La Bataille (bureaux à Paris, quai de Valmy, 67), est en vente, au prix de cinq centimes, dans tous les kiosques, chez les libraires et marchands de journaux.

Erreur ne fait pas compte...

On nous fait remarquer que s'il est vrai que le Consul général d'Allemagne fut longtemps chargé des intérêts suisses en Tunisie, il ne l'était plus depuis quelque temps grâce aux démarches pressantes de quelques bons Suisses de Genève et de la Suisse romande auprès du Conseil Fédéral. C'était le Consul général d'Angleterre qui a assumé cette tâche.

Il serait actuellement question de la création d'un consulat suisse à Tunis comme il en existe un à Alger.

L'architecte Péters

Depuis longtemps on se demandait ce qu'était devenu M. Péters, architecte de notre ville.

Notre excellent confrère le *Courrier de Tunisie* nous apprend qu'il se trouverait à Alger où il ferait procéder à la construction d'un bâtiment destiné aux Délégations financières.

Il se peut que M. Péters soit réellement à Alger, mais ce n'est sûrement pas pour le bâtiment des Délégations financières, puisque celui-ci a été inauguré à la dernière session de cette assemblée algérienne.

Encore un qui trafique avec les boches

Nous signalions dernièrement ce mauvais Français de Genève qui osait, malgré la guerre, commercer avec des boches.

L'œuvre, de Gustave Téry — devenue quotidienne depuis son départ du *Journal* — nous apprend que la maison française de transports internationaux Grand Frères, de Milan, dont l'un est président de la Chambre de Commerce française de Milan et commandeur de la Légion d'honneur, a été l'objet dernièrement d'une circulaire du Ministère du Commerce interdisant à toutes les chambres de commerce de s'adresser à cette maison trop internationale de transports, en attendant d'autres sanctions qui ne peuvent manquer de se produire si la loi est une pour tout le monde.

Le docteur La Thune

Nous racontions dans notre dernier numéro la générosité du médecin M... de Constantine, surnommé le Dr La Thune parce qu'il accompagne ses soins d'un petit billet de cinq francs.

Nous sommes heureux d'annoncer que le brave docteur Noël Martin, — c'est de lui qu'il s'agissait, — fait sur le front chevalier de la Légion d'honneur, vient d'être promu, par une citation magnifique, au grade d'officier du même ordre pour sa superbe et valeureuse conduite à la grande bataille de Champagne. Voici le texte de cette splendide citation :

« 8 octobre 1915.

Proposition pour le grade d'officier de la Légion d'honneur du Docteur Martin.

« D'un courage et d'un dévouement à toute épreuve. Depuis le début de la campagne se dépense sans compter, malgré ses 52 ans. Malgré une blessure sérieuse (fracture de 3 côtes) en octobre 1914, a refusé d'être évacué et a soigné des blessés sous le feu à l'attaque de Tracy-le-Val le 12 novembre.

« Désigné comme médecin-chef d'une ambulance, a demandé avec insistance à rester au 3^e Zouaves. A fait preuve le 25 septembre, en se portant à l'attaque au milieu de son bataillon, des plus belles qualités de courage et a soigné de nombreux blessés sur le terrain même de la lutte.

Le Lt-Colonel commandant le 3^e Zouaves, PHILIPPE. »

Le temps, c'est de l'argent

ne l'oublions pas quand il s'agit de la Défense Nationale

Alors que les Russes viennent de construire en six mois un chemin de fer de dix-huit cents kilomètres à double voie, jusqu'à Ekaterina, port sur la mer Blanche qui n'est jamais bloqué par les glaces comme Arkangel, en trois ans nous n'avons pas encore achevé les cent kilomètres de voie étroite qui séparent Graiba de Gabès, qui rendraient d'incontestables services aujourd'hui surtout si cette ligne était poussée jusqu'à Zarzis.

Pour expliquer ce retard, on avance que le matériel commandé en Belgique ne peut arriver.

Nous comprenons bien, mais est-ce qu'en présence des événements actuels on ne devrait pas s'adresser en Amérique si l'on ne peut trouver ce matériel en France ?

Est-ce qu'on ne devrait pas pousser très activement la ligne de Tabarca, qui va cahin-caha si elle n'est pas suspendue, mettre vivement en chantier celle de Kélibia, substituer le prolongement de Gabès à Zarzis à celle de Bou-Hadi ou de Téboursook qui est bien plus intéressant comme ligne stratégique que l'une ou l'autre de ces deux lignes prévues au programme de 1912 ?

Mais en ce moment y a-t-il encore un programme à mettre en face des lignes stratégiques et celles-ci ne doivent-elles pas passer avant les autres ?

En Algérie, le raccordement Ain-Beïda-Tébessa devrait être poussé très activement.

De notre côté, la ligne de Kalaâ-Djerda devrait aller au Kouif rejoindra l'embranchement particulier qui aboutit à Tébessa.

Un raccordement devrait être établi entre le Kouif et Sbeitla ou Fériana par Thala. Il faudrait encore raccorder Metlaoui à Gabès, alors nous aurions vraiment un réseau stratégique de premier ordre pouvant faire face à toutes les éventualités, même les pires qu'il faut toujours envisager.

Il ne faut pas oublier que la Tunisie est pour ainsi dire comme la porte des possessions françaises de l'Afrique du Nord.

C'est de notre côté que se ferait la ruée si jamais le malheur voulait que les armées alliées ne puissent arrêter le flot ennemi lancé sur la Serbie et l'Égypte.

Nous n'en sommes pas là heureusement, et il est même plus probable que nous n'y serons jamais, mais comme gouverner c'est prévoir, il faut tout envisager et prendre les dispositions nécessaires pour parer, le cas échéant, aux plus mauvais coups du sort.

Avec un bon réseau de lignes ferrées stratégiques, permettant de prompts mouvements de troupes, c'est un gros atout dans la main. Ainsi notre merveilleux et admirable réseau métropolitain a rendu des services inappréciables à notre généralissime qui pouvait diriger vivement sur les points menacés les renforts

Dans la presse

Notre confrère M. Tridon, directeur de la *Tunisie Française*, est sans nouvelles de ses deux fils depuis plusieurs semaines. Nous espérons que le sort épargnera à notre confrère de nouveaux chagrins et que ses légitimes angoisses seront bientôt apaisées.

En tout cas, qu'il ne désespère pas, car le maire de la commune de Saint-Paul (Hérault) vient de faire afficher à la porte de sa mairie :

« Nous venons de recevoir des nouvelles inespérées du soldat H..., mort au champ d'honneur le 24 août 1914. Il est en bonne santé et interné au camp de G... dans le grand-duché de Bade. »

✕

Notre confrère Albert Khat, rédacteur au *Courrier de Tunisie*, a passé avec succès sa licence en droit (1^{re} partie) devant la Faculté d'Alger. Sincères félicitations.

✕

Nous avons appris avec peine que notre confrère et ami Georges Candas, rédacteur en chef de la *Tribune Bonoise*, a été gravement indisposé. Grâce à un énergique traitement, le mal a été enrayé et sa guérison n'est qu'une question de jours.

Nous faisons des vœux pour son prompt rétablissement.

La colonie grecque

Nous connaissons tous les sentiments amicaux de la colonie grecque de Tunisie pour la France, mais en cas de conflit entre leur roi et les Alliés, ne conviendrait-il pas de prendre d'ores et déjà la décision de les garder en Tunisie ?

De cette façon, nous comblerions leurs vœux et les empêcherions d'être réfractaires à la loi de leur pays.

Mais qu'importe à ces canailles pourvu que le but soit atteint, mais malgré tous leurs jets de liquide enflammé ou autres gaz asphyxiants, nos héros les culbutent et peu à peu les refoulent.

Il faudrait des volumes pour citer tous les actes de bravoure de nos admirables poilus : on en prend quelques-uns dans le tas, car bien souvent les officiers qui pouvaient en signaler sont tombés eux-mêmes face à l'ennemi avant d'avoir pu rédiger le rapport qui prive souvent des vaillants entre les vaillants de la citation à laquelle ils auraient tous les droits.

Parmi les citations de Champagne, en voici une qui montre jusqu'où va l'héroïsme des chefs aussi bien que des soldats.

Il s'agit du général Nérel, frère du député des Pyrénées-Orientales, qui vient d'être cité à l'ordre du jour de l'armée pour la troisième fois :

« A été le héros du plus brillant fait d'armes de la récente offensive en Champagne, en s'emparant, les 6 et 7 octobre, de la butte de Tahure. Sans souci des balles et des obus, le général, le sabre levé, s'élança le premier à l'assaut, électrisant les troupes par son courage. Quand la position fut prise, il avait perdu son képi et son pantalon et avait son dolman, sa pélerine et sa chemise en lambeaux. »

Sa petite patrie roussillonnaise doit être fière du valeureux général catalan. J. VEHEL.

Achetez TIMBRE CROIX-ROUGE /5^c.
10 c. affranch., 5 c. pour les biscaïtes

C^{ie} Bone-Guelma

A l'ordre du régiment :

WEBER Ferdinand, sous-chef de gare à Tunis, adjudant de tirailleurs :
« Tombé glorieusement le 5 novembre 1914, en tête de sa section qu'il entraînait à l'assaut du château de Dixmude. »

AMATO Vincent, tourneur de roues aux Ateliers de Tunis, brancardier au régiment de marche d'Afrique aux Dardanelles :

« Depuis le début des opérations, s'est montré particulièrement dévoué et courageux pour aller relever sous le feu de l'ennemi les corps de ses camarades blessés. Le 6 juin n'a pas hésité à se porter en avant pour relever le corps d'un de ses officiers tué, dans un endroit balayé par les balles ennemies. »

GARDO François, homme d'équipe auxiliaire à Souk-el-Arba, soldat aux zouaves :

« Très belle conduite au feu au cours du combat du 11 novembre 1914. Depuis le commencement de la campagne, a constamment donné le meilleur exemple par son entrain et son courage. »

POLI Eugène, conducteur à Sousse, caporal aux zouaves :

« Au cours de l'assaut du 21 juin 1915, a fait preuve de bravoure et de courage en entraînant ses hommes dans le mouvement en avant. »

La Petite Tunisie salue la mémoire des disparus et félicite tous ceux dont la belle conduite leur a valu ces glorieuses citations.

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS DIVERSES

AVIS

Le mardi 30 novembre 1915, à une heure et demie de l'après-midi, au Fondouk des Huiles à TUNIS, il sera procédé pour l'année 1916, à la location, soit aux enchères, soit par voie de tirage au sort, ou même de gré à gré, suivant les distinctions prévues au cahier des charges, des locaux et emplacements situés au Fondouk-el-Ghalla, au marché aux huiles et au marché aux bestiaux.

Pour prendre connaissance des cahiers des charges, s'adresser à la Direction des Contributions Diverses, tous les jours non fériés.

Les producteurs qui désirent obtenir la location des boutiques à prix fixe ou de gré à gré, devront s'inscrire à la Recette Principale des Contributions Diverses, 17, rue de Souk-Ahras, avant le 29 novembre 1915.

Lait Condensé Suisse
"LA SEMEUSE"

BERNA MILK & C^o - THOUNE
Fournisseurs de l'Armée Française, des Services de la Santé et du Ravitaillement.
Supériorité et Fraîcheur garanties
Se recommande à toutes les personnes soucieuses de leur santé.
L'essayer, c'est l'adopter
Demandez LA SEMEUSE dans toutes les Epiceries

MAISONS RECOMMANDÉES

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires, Boulangerie, G.-B. FRANCO, 13, rue Sidi-bou-Mendil, Tunis. - Téléph. 450.

Pavillon Beau-Séjour. - CARTHAGE-Station. - Restaurant de premier ordre. - E. GIRAUD, propriétaire.

Hôtel Moderne, Sfax. CAMOIN frères, propriétaires. Se recommande aux voyageurs et touristes. Prix modérés.

Le Roi des Placements


Il y a le roi des chemins de fer, le roi de l'acier, le roi du pétrole, etc. Il y a aussi le roi des placements. Le BON DE CAISSE de la BANQUE FRANCO-TUNISIENNE, qui rapporte cinq pour cent net d'impôt. - 12, rue d'Alger.

RAYMOND VALENSI
INGÉNIEUR-ARCHITECTE
22, rue de Russie - TUNIS
Immeubles de rentes
Constructions industrielles et rurales
Arrosage - Distribution d'eau
PLANS A FORFAIT - AFFAIRES - PROJETS

Pharmacie BLOCH
14, avenue de France, et rue Al-Djazira. 3
Léon Bloch Fils
Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger
Spécialités françaises et étrangères. - Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. - Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles.
Téléphone 553

DEMANDEZ PARTOUT
Nouveaux Parfums de la COTE d'AZUR
Parfumerie F. Brun & Barbier
E. Barbier, successeur
CANNES - GRASSE
Seul Concessionnaire pour toute la Tunisie :
Sion Guez
69, rue de la Kasbah (Cité Samama), TUNIS

VÊTEMENTS
J. BELL
5, Rue d'Italie, TUNIS



Maisons boches ou embochées

Suchard, à Loerrach (grand-duché de Bade) et Nougatell.

Quand un convoi de nos glorieux blessés revint de captivité, ils furent copieusement houspillés par le personnel de l'usine Suchard à Loerrach.

Tel patron, tels serviteurs. On sait que Karl Rüss, le chef de la maison, est un Prussien pur sang, conseiller du commerce extérieur, titre qui ne s'octroie qu'à des boches bon teint.

Nestlé, lait condensé et autres produits lactés.

Cette firme est-elle allemande, française ou suisse ?

Elle n'a pu réfuter victorieusement l'accusation d'être devenue une firme embochée. Voici ce qu'elle faisait publier le 23 octobre 1914, il y a juste un an, en pleine guerre, dans le "Journal des Halles de l'Allemagne Méridionale", paraissant à Francfort-sur-Mein. Savourez-la :

LE LAIT CONCENTRÉ marque LA LAITIÈRE EST UN PRODUIT ALLEMAND

AVIS important

« Il a été prétendu, ces jours derniers, dans un certain nombre de journaux, que la maison ci-dessous est une société anglaise. La raison sociale en langue anglaise, il est vrai, peut produire l'impression qu'il s'agit d'une société anglaise. Un certain nombre de nos amis peut avoir cru dans cette opinion par des déclarations inexactes, voulues ou erronées de représentants de notre concurrence et c'est pourquoi nous jugeons opportun de donner les explications suivantes à notre honorable clientèle :

« Notre raison sociale a été choisie, il y a près de cinquante ans, à cause de notre exportation, dans la forme et la langue anglaise, vu que le lait concentré ne trouvait alors des débouchés que dans les pays de langue anglaise. La Anglo-Swiss Condensed Milk C^o, aujourd'hui dénommée Nestlé & Anglo-Swiss Condensed Milk C^o, est en effet une société constituée avec des capitaux suisses, selon la loi suisse, avec établissement en Allemagne (Bavière), ou nous concentrons depuis des années du lait des Alpes allemand, de meilleure qualité, où nous employons des matières premières allemandes, comme le charbon, le sucre, le bois, etc., et où nous payons des salaires à des ouvriers allemands. Notre société est d'une importance appréciable pour l'agriculture, l'industrie et le commerce allemands, également dans le sens que nous sommes des acheteurs importants de produits allemands destinés à nos nombreuses fabriques suisses. Le montant de ces achats dépasse considérablement celui de nos ventes de lait concentré en Allemagne.

« En raison de ces faits, nous comptons sur la sympathie de notre estimée clientèle allemande, qui a appris à connaître, notre lait concentré marque La Laitière comme étant de qualité incomparable.

Cham (Suisse) et Lindau (Bavière), septembre 1914.

Nestlé & Anglo-Swiss Condensed Milk C^o.
Jusqu'à présent, on attend encore l'explication de cette platitude et l'on se demande pourquoi les pouvoirs publics n'ont pas encore sévi. Quelles protections couvrent encore cette firme boche ou embochée ?

Fabrique de conserves de Lenzbourg, confitures et conserves. Maison allemande qui ne cache pas sa nationalité.

J. Deshusses, confiseur, à Versoix (Suisse), - sous les verroux, inculpé d'espionnage au profit de l'Allemagne.

J.-W. Faber, crayons, encre, etc.

Pneus Continental, et machines à écrire.

Mercédès, automobiles.

Miele, bijouterie-argenterie.

Lampes Osram, Sirius.

Lumière Lux.

Compteurs électriques Aron.

Le Kaol, pour nettoyer les métaux.

Le Ruberoid, pour toitures.

Produits Bayer, pharmacie, comprimés d'aspirine et autres.

La "Typograph", machine à composer.

Le bec Auer, d'origine autrichienne. Il paraît qu'une société française aurait acquis le brevet pour la France et ses colonies.

Adler, machines à écrire.

Filtres Berkefeld (Compagnie Française des).

(à compléter).

BREVET TUNISIEN n° 1280

Monsieur Anton Jensénius Andréas Ottesen, à Thisted (Danemark), propriétaire du brevet Tunisien N° 1280, du 9 janvier 1913, pour : PROCÉDÉ DE CONGÉLATION OU DE RÉFRIGÉRATION DES DENRÉES ALIMENTAIRES S'AVANTANT FACILEMENT, désire entrer en relation avec un industriel de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation dudit brevet.

Pour toutes offres ou renseignements, s'adresser à Monsieur Raymond VALENSI, Ingénieur-Conseil à Tunis, 20, rue de Russie.

Imprimerie Spéciale de la "Petite Tunisie Socialiste"

Le gérant : J. Giannitrapani.

Une armée de héros !

On ne saura jamais les actes d'héroïsme de nos braves troupes pour défendre le sol sacré de la patrie et refouler au-delà du Rhin les immondes boches dont la Kultur ordonne de combattre à la prussienne, c'est-à-dire avec tous les raffinements de cruauté sur de malheureux civils désarmés, tous les engins les plus meurtriers que la convention de La Haye reprouve énergiquement.

Chaux Hydraulique & Ciment PAUL POTIN

Dépôt : rue de Turquie (Port)
Bureau : 22, rue Es-Sadikia
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lit)

RESTAURANT DU JAPON
C. FIORINI & C. FALORNI, propriétaires
7, RUE AMILCAR, 7 - TUNIS

Service à la Carte. - Repas sur commande. - Vraie Cuisine italienne. - Spécialité de Ravioli et Cassate. - VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. - Vins de Piémont et Vins de Chianti.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés
Agence de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe
avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le
Dépôts à vue : 2 0/0
Dépôts à échéance fixe (de 2 à 3 ans) : 3 0/0
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs bijoux, titres de propriétés.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.
Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAJ
Emission de chèques et de lettres de crédits - Change de Monnaies - Garde de Titres et Objets précieux - Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme - Capital 75 millions
SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France
Agences à SOUSSE et à BIZERTE
PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.
Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements.
Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 0/0.
Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
Société anonyme fondée en 1874 au capital : 500.000.000
Siège Social à PARIS : 54 et 56, rue de Provence
Agences en Tunisie : TUNIS-SOUSSE-SFAJ
Principales Opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts - Escomptes et encaissements d'effets de commerce - Avances sur marchandises et connaissements - Crédits documentaires - Délivrances de chèques sur tous pays - Opérations de Bourses - Souscriptions sans frais aux émissions - Avances sur titres - Garde de titres - Encaissements et Escompte de coupons - Virements télégraphiques - Billets et Lettres de crédit circulaires - Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

SYPHILIS
QUÉRISSON DÉFINITIVE
SANS RECOURS POSSIBLE
à la COMPRENHE GIBERT
606 absorbable sans piqûre
Traitement facile et discret même en voyage
La boîte de 40 comprimés 7 fr. 50 franco contre mandat.
(Nous n'expédions pas contre remboursement)
Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne, Marseille.

CAMPAGNE OLÉICOLE
MOTEURS A PÉTROLE HORNSBY
de 5 à 15 HP
MATÉRIEL D'HUILERIE
disponibles à la
Maison R. WALLUT & C^{ie}
99, rue de Portugal - TUNIS

Cie DE NAVIGATION MIXTE
Cie Touache - Paquebots-poste Français
AGENCE DE TUNIS

(LIGNE MARSEILLE-TUNIS-SOUSSE-SFAJ hebdomad.)
Marseille. - Départ mercredi à 12 heures.
Tunis. - Arr. Vendredi à 3 h. 15 - Dép. vend. à 19 h.
Sousse. - Arr. Samedi à 7 h. 30. - Dép. Samedi à 13 h.
Sfax. - Arrivée dimanche à 4 h. - Dép. dimanche à 13 h.
Tunis. - Arrivée lundi à 12 h. - Départ lundi à 14 h.
Marseille. - Arrivée mercredi à 5 h. 15.
Départs réguliers tous les mardis à midi de Tunis pour Sfax, Djirba, Zarzis et Les Bibans et retour par les mêmes escales (sauf modification).
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.
Les Agents principaux : PÉDELUPÉ Frères

Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Potinville
F. BERNET

TUNIS - Rue de Russie - TUNIS
Liqueurs de Marques
Eaux Minérales, etc.
LIVRAISON A DOMICILE

L'Huile qui graisse le plus
VACUUM MOBIL OIL

Marque "GARGOYLE"
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie :
5, Rue Saint-Charles - TUNIS
Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE
G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon - TUNIS
Liqueurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

TUNISIA-PALACE
Hôtel de premier ordre
LUMIÈRE ÉLECTRIQUE
150 CHAMBRES & SALONS
Hôtel de premier ordre
LUMIÈRE ÉLECTRIQUE
LE PLUS BEL HOTEL DU LITTORAL AFRICAIN - JARDIN D'HIVER